

Charte de prêt d'un Espace Petite enfance



Résolument investie dans le développement de la lecture publique, la Médiathèque départementale de l'Oise, œuvre au quotidien pour élargir les publics des bibliothèques **et donner le goût de la lecture dès le plus jeune âge**. La démarche de développement de la lecture auprès des tout-petits et de leurs parents, s'inscrit comme un des axes prioritaires des missions de la Médiathèque départementale. Des actions sont menées pour faciliter l'accès aux bibliothèques à toutes les familles, notamment celles les plus éloignées de la lecture.

Son travail mené en direction de la petite enfance a permis à la MDO d'obtenir pour la première fois en 2018, la labellisation « Premières pages », dispositif créé par le Service livre et lecture du Ministère de la Culture.

Composition de l'espace Petite enfance

La MDO met à disposition pour une durée de 6 mois un espace composé de :

- 3 bacs à roulettes et environ 150 documents adaptés : albums, premiers documentaires, livres pour lecture à voix haute, documentaires sur la parentalité.
- 12 galettes de sol.
- 1 malle jeux Babil'Oise d'une douzaine de jeux d'éveil.
- 1 valise thématique avec marionnettes.
- 1 valise à roulette « Babil'Oise en balade » avec une trentaine de documents à prêter par la bibliothèque à un de ses partenaires. Durée du prêt à définir entre les 2 parties.

Conditions de prêt de l'espace Petite enfance

Pour prétendre au prêt de fonds Petite enfance et de mobilier adapté, la bibliothèque doit :

- S'engager dans une **démarche partenariale** avec des partenaires sociaux (PMI : groupe d'éveil EJE, RPE : assistantes maternelles), partenaires locaux (crèches, MAM ...)
- Installer **cet espace Petite enfance clairement identifié, sur un mobilier repérable**
- **Présenter les ouvrages de face**
- Mettre à disposition des ouvrages sur la parentalité
- Prévoir des temps de **médiation et d'animation autour du fonds Petite enfance** en direction des publics visés
- Mettre en place son propre espace à la suite de l'expérimentation

Aide et financement :

Une subvention est accordée par le Ministère de la culture dans le cadre de la labellisation « Premières Pages ». Toutes les informations sur www.premierespages.fr

La MDO s'engage à vos côtés en vous accompagnant dans l'installation, la médiation et la recherche de partenaires ainsi que dans la formation.

Pour plus d'information, veuillez contacter Joséphine DEHODANG au 03.44.10.82.96 ou josephine.dehodang@oise.fr